Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID: 092-219200466-20250414-DEL2025\_44-DE

## **MALAKOFF**

## MARCHÉ BARBUSSE

## Hausse de 5 % conjoncturelle applicable au 1er MAI 2025

MARCHÉ BARBUSSE	ABONNÉS	NON ABONNÉS
(Pour une profondeur maximale de 2m) Par place ou fraction de place de 2m de façade		
<ul> <li>la première place</li> <li>la deuxième place, par place</li> <li>la troisième place, par place</li> <li>la quatrième place, par place</li> <li>la cinquième place, par place</li> </ul>	1,71 1,99 2,27 2,55 2,83	2,52 2,80 3,08 3,36 3,64

Et ainsi de suite à raison de 0,28 € par place supplémentaire.

- Droit de déchargement : Véhicule automobile, l'unité par séance	0,46	0,46
- Redevance enlèvement des cageots par mètre linéaire et par séance : Plein tarif HT	0,53	
Tarif réduit HT	0,33	
Plein tarif pour les catégories suivantes poissons, produits de la mer, fruits et légumes, fleurs, beurre œufs fromage, volailles, maraîcher, produits régionaux et exotiques, fruits et légumes secs.	<b>- 1</b>	
- Redevance d'animation et de publicité par séance et par commerçant	1,94	
-Supplément pour place d'angle	0,60	0,60